

## Compte rendu du CDAS du 15 septembre 2022

Le Comité départemental de l'action sociale (CDAS) était convoqué ce jour afin d'aborder les points suivants :

- 1 – Approbation du procès verbal du CDAS du 04.03.2022
- 2 – Actualités de l'action sociale ministérielle
  - réorganisation du réseau de l'action sociale ministérielle
  - recrutement d'un délégué de l'action sociale pour la Haute-Loire
- 3 – Actions locales 2022 et Crédits d'Actions Locales (CAL) 2022
  - Présentation budgétaire des CAL 2022
  - Point d'étape des actions locales engagées (sorties, arbre de Noël...)
  - Etude des actions locales et des CAL restant à engager en 2022
- 4 – Questions diverses

Les représentants FO DGFIP 43 ont lu cette déclaration liminaire en préambule :

Madame la Présidente,

Un premier suivi de la réforme a eu lieu le 13 mai 2022. Cela a été l'occasion de faire un premier point. Cependant, de nombreuses interrogations demeurent concernant la réforme du réseau de l'action sociale et en particulier celles s'agissant des moyens financiers dédiés.

Après de nombreuses interventions des syndicats, lors des divers CDAS et ceci durant deux bonnes années, nous pouvons enfin nous réjouir du recrutement d'un délégué sur la Haute-Loire. Il faut souligner qu'il demeure encore 11 départements sans délégué, ce que FO-DGFIP dénonce.

Par ailleurs, un délégué sera compétent dans deux départements. Pour FO-DGFIP 43, un délégué ne peut pas cumuler la gestion de deux départements. Nous sommes loin d'une approche de « délégué de proximité ».

FO-DGFIP 43 s'interroge sur la future cartographie et l'impact de cette réforme sur les emplois implantés. FO-DGFIP 43 restera donc attentif tout au long des étapes d'une telle réforme qui bouleverse le réseau d'action sociale et en tout premier lieu les agents affectés dans les délégations départementales

*Les représentants FO DGFIP 43*

### **1 – Approbation du procès verbal du CDAS du 04.03.2022**

Les représentants du personnel l'approuvent à l'unanimité.

### **2 – Actualités de l'action sociale ministérielle**

- Réorganisation du réseau de l'action sociale ministérielle :

Un service régional est mis en place avec un responsable qui aura une mission d'expert thématique (restauration, crèche) et présence de délégués de proximité qui se verront attribuer des missions sur d'autres départements.

La feuille de route n'est pas encore finalisée car le responsable comme les délégués ne sont pas encore installés ou nommés.

- Recrutement d'un délégué de l'action sociale pour la Haute-Loire :

Il s'agira d'un délégué de l'action sociale et non d'un délégué départemental du fait de la nouvelle organisation ; la cartographie et leur périmètre d'actions n'étant toujours pas définis. L'organigramme fonctionnel sera proposé par le responsable régional et soumis à l'approbation du secrétaire général pour application au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La Haute-Loire a été classée prioritaire de par ses spécificités géographiques. Aussi, M. Guillaume AMAND sera nommé au 1<sup>er</sup> octobre 2022,

### 3 – Actions locales 2022 et Crédits d'Actions Locales 2022

- Présentation budgétaire des CAL 2022

La dotation globale est calculée en fonction des bénéficiaires soit :

- 9,57 € par actif
- 3,19 € par retraité
- 36,82 € par enfant

Pour votre information, le montant des ECADO 2020 non dépensés a fait l'objet d'un avoir s'élevant à 1755 €, soit une dotation globale de 19 755 € (18000 €+ 1755 €). Ceci a permis d'augmenter l'aide à la rentrée scolaire et les jouets/chèques cadeaux pour Noël (10 € de plus par enfant).

- Point d'étapes des actions locales engagées

\* retraités : . rencontre amicale en fin d'année 2022 ou début 2023

. sortie aux Baux de Provence (septembre 2022)

\* Arbre de Noël : Le spectacle est assuré par la Compagnie Zinzeline avec atelier maquillage et magie

\* sortie familiale au Parc Spirou (octobre 2022)

\* aide à la rentrée scolaire : 52 bénéficiaires qui percevront un chèque ecado de 50 €. Les parents recevront l'information d'ici quelques jours,

\* actions de prévention avec des séances psychologue. La convention est toujours active.

\* actions de solidarité (chocolats, cadeaux)

- Etat des actions locales et des CAL restant à engager en 2022

\* Sur les crédits disponibles, ces derniers seront engagés pour la collation dans le cadre de la rencontre amicale des retraités.

\* Altiarena pourrait être proposé aux familles soit à l'automne ou début de l'année 2023.

### 3 – Questions diverses

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, la prestation interministérielle est passée de 1,29 € à 1,38 €, appliquée à tous

- SRIAS : le prix CEZAM est maintenu pour 2023,

- SRIAS a également proposé aux futurs retraités une formation « préparation retraite »

Un CDAS sera programmé en novembre afin d'aborder le budget 2023 et le sujet de la réorganisation du réseau social avec le délégué nouvellement nommé.

Les représentants FO : Nathalie PORTAL – David AMACHANTOUX

### Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

#### BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie hospitalière- 17 rue des Moulins-43000 le Puy-en-Velay)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu